



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08 DECEMBRE 2021  
2021/125**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le mercredi 08 décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, Mme Jeanne DELASSUS, , Mme Marie-Renée BIZET, M. Alain GUILLEMAUDIC, M. Christian ROUX, Mme Irène AMATO, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Claudie LELECQUE, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, M. Cédric ORDUREAU, Mme Céline BERTHO, , M. Pierre-Luc PHILIPPE, Mme Michelle GUILLEUX, M. Arnaud COURJAL, M. Christophe LIEGE, Mme Florence LEPY,

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être Composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	23
Nombre de votants	29

Absent(e)s excusé(e)s : M. Romain LAUNAY( pouvoir à Mme Cécilia DRÉNO), Mme Françoise LAVOISIER( pouvoir à Mme Cécilia DRÉNO), M. Laurent GIRARD( pouvoir à M. Alain FOURNIER), M. Yannick DANIEL (pouvoir à M. Alain FOURNIER), M. Denis SEBILO( pouvoir à M. Christophe LIEGE), Mme Huguette ROSIER ( pouvoir à M. Pierre-Luc PHILIPPE)

Secrétaires de séance : Mmes C. BERTHO et M. GUILLEUX

**TARIFS 2022- LOCATION DE PETIT MATERIEL ET LOCATION DE SALLES**

Rapporteur : Michel CADIET.

Monsieur Michel CADIET, Adjoint au Sport, Loisirs et Vie Associative, explique qu'il existe 2 séries de tarifs pour la location de petit matériel : les tarifs applicables aux particuliers et les tarifs applicables à CAP Atlantique. Concernant CAP Atlantique, le matériel est le plus souvent loué pour des manifestations organisées au château de Ranrouët.

Il précise que le matériel est prêté gratuitement aux associations.

Il présente les propositions de la commission Vie Associative, Sports et Loisirs qui ont reçu un avis favorable de la commission Finances, Personnel et Vie Economique :

- Maintien des tarifs de location des petits matériels par rapport à 2021
- Application d'une pénalité relative à l'absence d'entretien de certains locaux de 50€
- Augmentation de 1% sur les tarifs des salles par rapport à 2021
- Fixation d'un tarif pour une salle d'exposition

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission Vie Associative, Sports et Loisirs du 16 novembre 2021,

VU l'avis de la commission Finances, Personnel et Vie Economique du 26 novembre 2021,

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal doit fixer chaque année les tarifs applicables l'année suivante,

Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITÉ, DECIDE** :

- ◆ **DE FIXER** les tarifs suivants :

**LOCATION DE PETIT MATERIEL AUX PARTICULIERS :**

	2022
Chaise	1 €
Banc	2 €
Petite table	5 €
Pénalité de retard pour un non-retour du matériel au-delà de 2 jours (ex : après le mardi soir, si location week-end)	30 €

**LOCATION DE PETIT MATERIEL A CAP ATLANTIQUE :**

	2022
Chaise	1 €
Banc	2 €
Petite table	5 €
Podium : forfait de montage	320 €
Tribune 144 places : prix unitaire	240 €
Forfait par rangée supplémentaire	40 €

**LOCATION DE SALLE :**

Horaires : 8h à 2h (sauf Marlais : 8h à 22h)	Marlais (A. TEXIER)	La Ville Perrotin (G. LELAY)	Pompas	
			Petite & Grande Salle	Petite Salle (Seule)
<b>Caution</b>	500 €	500 €	500 €	
<b>Pénalité absence entretien des locaux</b>	50 €	50 €	50 €	
<b>Commune</b>				
- 1/2 journée (9h00 consécutives)	52 €	63 €	73 €	31€
- Journée (de 8h00 à 2h00)	102 €	124 €	142 €	
- Forfait 2 jours	174 €	208 €	242 €	54 €
- Préparation salle (4h00 consécutives)	25 €	31 €	35 €	25 €
<b>Hors Commune</b>				
- 1/2 journée (9h00 consécutives)	72 €	82 €	92 €	52 €
- Journée (de 8h00 à 2h00)	142 €	164 €	184 €	
- Forfait 2 jours	242 €	312 €	351 €	89 €
- Préparation salle (4h00 consécutives)	35 €	50 €	45 €	35 €
<b>Associations d'Herbignac</b>				
- Activités non payantes ou non lucratives	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- Activités Payantes ou lucratives	41 €	41 €	41 €	

Salle de la Minoterie	56 €
Maison des Associations	61 €

#### Associations d'Herbignac

Salle hors commune pour activité à but lucratif (*)	85 €
---	------

(\*) salle ayant fait l'objet d'une convention entre Herbignac et la commune propriétaire.

Salle d'exposition du patio		
Association(s) ou Artiste(s) : Exposition non lucrative	Gratuit	
Association(s) ou Artiste(s) : Exposition lucrative	Prix à la Journée	20 €
	Forfait 1 Semaine (7 jours) (20 € x 7 jours) -15%	119 €

#### FACTURATION DE BADGE

##### Badge d'accès au complexe sportif

Facturation perte de badge aux associations et établissements scolaires.	30 € l'unité
--	--------------

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.*

**Certifié exécutoire par la Maire compte tenu  
De la réception en Préfecture, le 15 décembre 2021  
Et de la publication, le 16 décembre 2021**

**Pour extrait certifié conforme  
La Maire,  
Christelle CHASSÉ**

